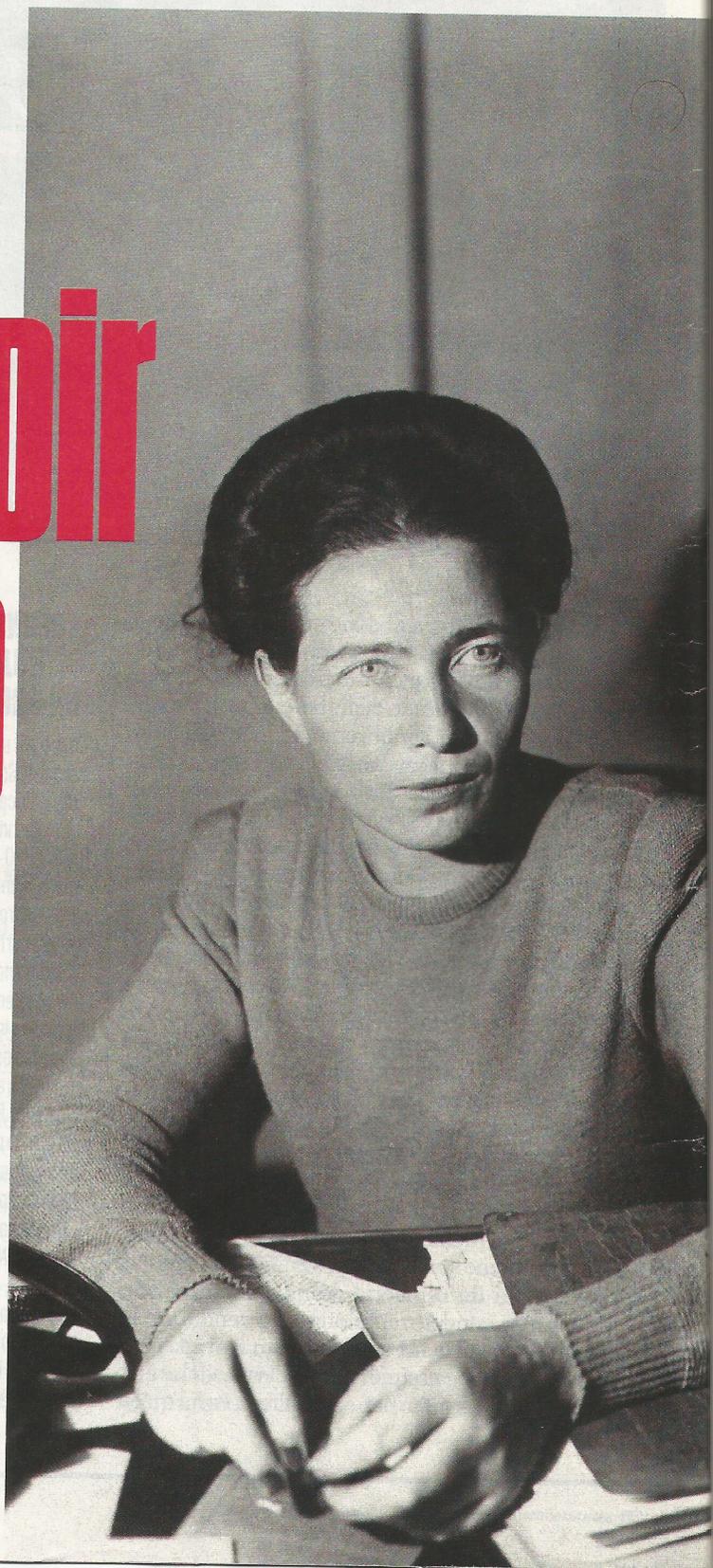


De Beauvoir à #MeToo

Par DOAN BUI et MARIE VATON

Simone de Beauvoir aurait-elle tweeté #MeToo ? Quand la philosophe sort "le Deuxième Sexe", en 1949, c'est un scandale mondial. Suivra le "Manifeste des 343" publié par "le Nouvel Observateur" en 1971, qui débouchera sur la loi Veil. Et sur celle, en 1980, qui reconnaît le viol comme un crime. A l'automne 2017, l'affaire Weinstein enflamme les réseaux sociaux. Récit de soixante-dix ans de luttes féministes



▼ Simone de
Beauvoir, en 1945.



▲ Manifestante
lors d'un
rassemblement
organisé par
l'association Me Too
- Moi aussi Paris,
en janvier dernier,
place de la
République.

AVEC

franceinfo:

Le féminisme est-il une maladie ? Il est parfois intéressant d'aller regarder l'étymologie des mots. C'est là que l'on découvre, médusées, que c'est dans le vocabulaire médical que le mot « féminisme » a fait pour la première fois son apparition à la fin du XIX^e siècle. Il désignait une maladie stoppant la croissance de jeunes patients masculins tuberculeux : fascinante métaphore de la castration. Ah, ces féministes... Cela fait plus d'un siècle qu'on les soupçonne de vouloir émasculer les hommes ! Dumas Fils, l'un des premiers à utiliser le terme dans son essai « l'Homme-Femme », les critiquait déjà, ironisant sur leur volonté d'obtenir l'égalité : « *La preuve qu'elle* ➤ »

➔ n'est pas aussi forte que l'homme, c'est qu'elle se plaint sans cesse que l'homme est plus fort qu'elle. Si la nature a donné la force à l'homme, c'est pour qu'il s'en serve. » Simone de Beauvoir ? Avec « le Deuxième Sexe », sorti en 1949, Camus lui reproche d'avoir « déshonoré le mâle français ». Tandis que Mauriac la fustige : « Nous avons atteint les limites de l'abjection. C'est l'ipéca qu'on nous ingurgitait quand nous étions enfants, pour nous faire vomir. » Attaquée aussi bien par les femmes que par les hommes pour avoir décrit de façon clinique le corps des femmes et décortiqué les mécanismes de la domination masculine à travers les âges, Simone de Beauvoir s'en amusait : « J'étais une pauvre fille, une névrosée, une refoulée, une déshéritée, une virago, une mal baisée, une aigrie bourrée de complexes d'infériorité à l'égard des hommes. »

Vingt-deux ans plus tard, en 1971, le Castor rédige avec son amie, l'avocate Gisèle Halimi, le « Manifeste des 343 », que publiera « le Nouvel Observateur » : scandale. Devant le procès de Bobigny, où Halimi défend une femme qui a avorté, on crie, on hue, on manifeste... Pourtant, tout cela débouchera sur la loi Veil en 1975. C'est à cette même violence que les militantes seront confrontées lors des débats pour que le viol devienne un crime, passible des assises en 1980. La notion de consentement est alors au cœur des discussions. « On nous traitait, nous les féministes, de réacs, de puritaines », se souvient l'écrivaine Leïla Sebbar. Mais aussi d'« hommages », de lesbiennes, d'hystériques, de foldingues... Comme ces suffragettes qui s'enchaînaient durant l'entre-deux-guerres, aux grilles du Luxembourg, devant le Sénat, réclamant le droit de vote.

2017. Près de cinquante ans après le « Manifeste des 343 », c'est une autre parole collective de femmes qui émerge. Sous les hashtags #Metoo ou #Balance ton porc, en France, elles sont des dizaines de milliers à avoir raconté les humiliations et agressions du quotidien, une parole – enfin – écoutée, qui se traduit aussi par des actes : sur le dernier trimestre, on a constaté une hausse de 30% des plaintes pour agression sexuelle ou viol. « C'est un événement historique.

“#Metoo est un événement historique. Dans la lignée du combat pour l'émancipation.”

MICHELLE PERROT, HISTORIENNE

Qu'il faut penser dans la lignée du combat pour l'émancipation, les suffragettes, la sortie du « Deuxième Sexe », la légalisation de l'avortement, la contraception. Et, là aussi, qu'est-ce qui est au cœur des questionnements ? Le corps des femmes. Leur volonté à disposer de leur corps comme elles l'entendent. Ou pour reprendre le slogan des années 1970, « our bodies, ourselves », notre corps, nous-mêmes », constate l'historienne Michelle Perrot (voir p. 28). Quatre mois après l'affaire Weinstein, #Metoo continue de nourrir les débats. A la maison, au travail (et même à « l'Obs » !), en famille, entre amis, en couple, on raconte, on discute, on s'engueule. Consentement, désir, séduction, harcèlement : #Metoo met tout sur la table. Alors, bien sûr, ça interpelle, ça fascine, ça dérange. Comme toujours, la parole féminine scandalise. Comme si la société n'avait pas rompu avec Rousseau, qui disait que « toute femme qui se montre se déshonore ».

LE MYTHE DE LA FEMME FRANÇAISE

#Metoo bouscule d'abord les hommes. Partagés entre les sceptiques plus ou moins muets – Frédéric Beigbeder a évoqué le « plus grand mouvement de délation depuis l'Occupation », Michael Haneke a fustigé « la chasse aux sorcières » et un « puritanisme empreint d'une haine des hommes » – et les supporters revendiqués, qui ont signé la tribune « #Wetoo » lancée par l'essayiste Raphaël Glucksmann et le réalisateur Michel Hazanavicius. Les femmes ? Elles sont enthousiastes... ou effarées. La désormais célèbre tribune défendant « la liberté d'importuner », signée par Catherine Deneuve, Catherine Millet et d'autres dans « le Monde », dénonçant « un climat totalitaire » et « le retour du puritanisme », a créé un débat mondial. Et relancé la mode du french bashing.

Récemment, la célèbre émission « Saturday Night Live » mettait en scène dans un sketch parodique Catherine Deneuve et Brigitte Bardot (qui a récemment expliqué, elle aussi, qu'elle trouvait le mouvement #Metoo « hypocrite, ridicule et sans intérêt »). On voyait la fausse Deneuve répéter « nous sommes des femmes françaises », tandis qu'une Bardot émé-

200 ANS DE LUTTE

1791

Olympe de Gouges réclame l'égalité politique entre hommes et femmes dans sa « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne ». Elle est guillotinée deux ans plus tard.

1792

L'Assemblée législative vote la première loi française sur le divorce par procédure simple, sans juge. Résultat : un mariage sur trois est dissous à Paris.

1909

Création du congé maternité de huit semaines, non rémunéré. Le port du pantalon cesse d'être un délit pour une femme quand elle tient un guidon de vélo ou les rênes d'un cheval.

1949

Publication du « Deuxième Sexe » de Simone de Beauvoir. D'après elle, « on ne naît pas femme, on le devient ».

1944

L'ordonnance du 21 avril accorde le droit de vote aux femmes françaises.



chée s'écriait: « Libérez Harvey Weinstein! Si les femmes ont deux seins, c'est pour que les hommes les attrapent par là, c'est la nature! » Rires de l'audience. « Aux Etats-Unis, il y a tout un mythe de la femme française, c'est un filon éditorial! Comment élever ses enfants comme une femme française, comment rester mince comme une femme française, comment s'habiller comme une femme française. Alors, là, c'est le retour de bâton! » decode Rachel Donadio, correspondante pour le magazine « The Atlantic » pour qui opposer un puritanisme anglo-saxon et une séduction à la

▲ Manifestation pour le droit de vote des femmes, dans les années 1930, à Paris.

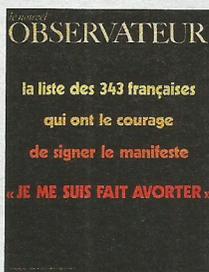
française est aujourd'hui « complètement dépassé ». Elle s'étonne de l'extrême « prudence » hexagonale où « très peu d'hommes puissants ont été accusés »: « Quand j'entends des choses comme "c'est parce que chez nous, il n'y a pas de Weinstein", je ris! J'ai l'impression qu'ici, les femmes se disent qu'il faut faire avec. » « Se débrouiller » comme dirait Christine Angot. Comme s'il y avait une fatalité à se faire importuner dans nos sociétés latines et judéo-chrétiennes. Comme si le postulat beauvoirien qu'« on ne naît pas femme, on le devient » était devenu caduc. ➤➤

1965

La loi autorise les femmes à travailler sans l'accord de leur mari, à gérer leurs biens librement et à ouvrir un compte à leur nom.

1971

Sous l'impulsion du Mouvement de Libération des



Femmes, créé en 1970, «le Nouvel Observateur» publie le «Manifeste des 343», pétition appelée des «343 salopes» signée par 343 femmes déclarant avoir recouru à l'avortement, alors sévèrement puni par la loi.

1974

Après de très houleux débats, l'Assemblée nationale adopte la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse par 277 voix contre 192.

1980

Le retentissant procès de deux touristes violées à Marseille, en 1978, défendues par l'avocate Gisèle Halimi fait naître une loi qui reconnaît pour la première fois le viol comme un crime.

2000

Après la loi de 1972 sur l'égalité des salaires, la parité s'impose aux partis politiques, qui doivent présenter le même nombre de candidats et de candidates aux élections.

► Drôle de retournement ! Dans les années 1960-1970, la France était à l'avant-garde du féminisme. Et Simone de Beauvoir, la maîtresse à penser de toute une génération d'intellectuelles américaines pionnières des *gender studies* (études sur les genres). Le « Manifeste des 343 » ? Deneuve, incarnation si glamour de la femme française, l'avait justement signé... Et voilà que la « tribune des 100 » vient rebattre toutes les cartes.

ÉNIÈME GUERRE FÉMINISTE ?

De quoi s'agit-il ? D'une nouvelle « guerre » dite générationnelle entre une « vieille » garde réac et de jeunes amazones « féminazies » ? Pas vraiment. Question « radicalisme », les militantes qui ont connu le Mouvement de Libération des Femmes (MLF) dans les années 1970 n'ont rien à envier à la génération décomplexée des trentenaires d'aujourd'hui. « Vous venez d'insulter une femme. Suite au traitement chimique effectué sur cette carte, votre bite va se désintégrer dans les trois jours. » Voilà le genre de cartes que fabriquaient les militantes. « On les distribuait aux harceleurs de rue. Parfois, des types étaient tellement prétentieux qu'ils croyaient que je leur donnais mon numéro », en rigole encore Judith Ezekiel. « Ceux qui s'émeuvent de la vulgarité de #Balance-tonporc me font bien rire », commente Martine Storti, féministe et ancienne journaliste à « Libération ».

▼ Marie-Claire Chevallier (à droite) et sa mère, avec Michel Rocard et leur avocate Gisèle Halimi, à la sortie du tribunal de Bobigny, en 1972. La jeune femme avait avorté clandestinement après un viol.

Manifs, meetings, lobbyings... « Ce qui se passe aujourd'hui avec le harcèlement sexuel n'est que la suite logique de la mobilisation sur le viol des années 1970. Nous avons préparé le terrain ! », explique Suzy Rojzman, porte-parole du Collectif national pour les Droits des Femmes et ancienne du MLF. Du côté des signataires de la « Deneuve Tribune », comme l'appellent les Anglo-Saxons, on retrouve aussi toutes les générations. Mais sans le label « féministe ». Pour la trentenaire Peggy Sastre, l'une des coauteures, « il n'y a pas de domination masculine. Alors, vraiment, s'il s'agit de dénoncer le patriarcat, bof, non, je ne suis pas féministe ». Quant à l'écrivaine Catherine Millet, auteure du sulfureux « la Vie sexuelle de Catherine M. », héritière de la génération des soixante-huitards, elle raconte que « le MLF, ce n'était vraiment pas ma tasse de thé. Je ne suis pas plus solidaire des femmes que des hommes ». Pas un brûlot féministe, donc, la « tribune des 100 »... Mais tout simplement un point de vue de quelques femmes sur d'autres femmes : « Ce qu'elle exprime n'est rien d'autre qu'une somme d'individualités. D'où toutes ces prises de paroles parfois contradictoires, ces mises à distance », relève l'historienne Michelle Perrot. « Il y a depuis toujours une espèce d'héroïsme et de supériorité de la part d'une catégorie de femmes à vouloir s'extraire de la masse et à réagir de manière individualiste à une oppression masculine, alors que c'est tout l'esprit des



lutttes féministes de lutter collectivement, analyse la sociologue des genres Christine Delphy. Au fond, l'esprit de cette tribune infuse un mépris inouï. »

Les « catherinettes » ont su cependant chatouiller la France là où elle était sensible : dans sa conviction qu'elle reste « unique ». Ah, l'« exception française » ! C'était la théorie développée par Mona Ozouf, spécialiste de la Révolution, qui, dans « les Mots des femmes. Essai sur la singularité française », ouvrage publié en 1995 mais qui « infuse » encore, expliquait que le féminisme « radical » à l'américaine n'avait trouvé que peu d'écho en France à cause de notre fameux modèle, un savant mélange de séduction et de galanterie, signant une harmonieuse entente entre les sexes. Un héritage des Lumières, des salons de Madame de Staël ou de Madame du Deffand, amie intime de Voltaire, ou de George Sand, qui écrivait ses romans tout en se tenant soigneusement à l'écart de la « chose politique ». Les Françaises n'obtiendront d'ailleurs le droit de vote qu'en 1944, bien après les Anglaises et les Allemandes (1918), les Américaines (1920) ou les Turques (1923). « Les signataires de la tribune sont héritières de cette mouvance-là, qui refuse finalement de réclamer l'égalité homme-femme. Ce sont les mêmes qui s'érigeaient contre la parité. Aujourd'hui, elles refusent totalement que cette notion d'égalité s'aventure dans la sphère privée. Alors que ce sont des questions politiques », commente la philosophe Geneviève Fraisse.

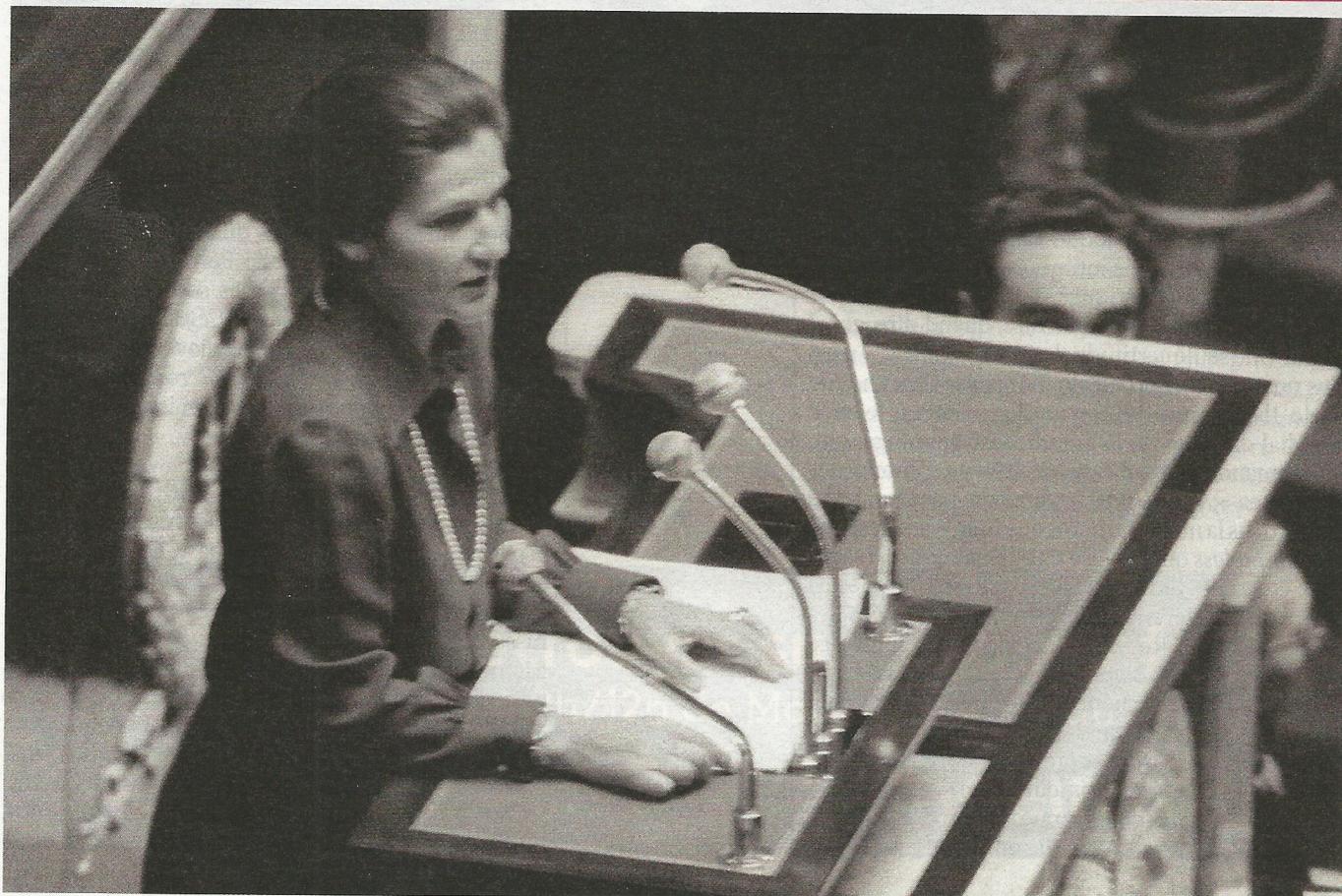
“L'esprit de la 'tribune des 100' infuse un mépris inouï.”

CHRISTINE DELPHY,
SOCIOLOGUE

▼ Simone Veil, défendant son projet de loi pour l'avortement, à l'Assemblée nationale, en 1974.

Alors #MeToo, une énième « guerre » des féministes, entre des radicales, éperdues dans leur « haine des hommes » et des modérées, comme certains ont voulu le présenter ? Et si parler de « guerre » était tout simplement une façon d'évacuer les questions qui fâchent ? Beauvoir écrivait : « *Si la question des femmes est si oiseuse, c'est que l'arrogance masculine en fait une querelle.* » Plus crûment, Ovidie, militante féministe pro-sexe et ex-actrice porno, disait il y a quelques semaines dans « l'Obs » : « *On débat, on fait des tribunes et pendant ce temps le patriarcat se frotte les mains et les masculinistes bouffent du pop-corn!* »

On est pourtant moins pessimiste qu'elle. Parce qu'on a vu, de l'intérieur, comment les médias, y compris « l'Obs », ont évolué dans la couverture de ces questions. En mai 2011, la France se réveille, abasourdie, avec les flashes info annonçant que Dominique Strauss-Kahn est soupçonné du viol de Nafissatou Diallo. Les langues se délient. Tristane Banon raconte avoir été, elle aussi, agressée par l'homme politique, porte plainte. Sa parole est mise en doute, on la dit instable, faible, peu crédible. Bref, c'est une « mauvaise victime ». « L'Obs » consacre alors sa une à « *la France des machos* » et s'interroge sur cette fameuse « séduction à la française ». Le journal est raillé par Natacha Polony, qui lui reproche de ne rien comprendre à la « *galanterie française* ». On parie qu'à l'époque la « tribune des 100 » serait alors passée comme une ➤➤





➔ lettre à la poste, sans doute applaudie comme un salutaire réflexe de défense de l'identité nationale !

Six ans ont passé. L'affaire Baupin – le député Vert a été accusé par 8 femmes d'agression sexuelle – a libéré d'autres paroles. Pour le meilleur ou pour le pire, l'exigence de la transparence a gagné la sphère privée. Les hommes politiques doivent désormais être comptables de leur vie intime, et tout cela bouscule nos pratiques médiatiques. Les affaires Hulot et Darmanin l'ont montré. Que dire, quand dire, comment ? Une seule certitude : le mot « féministe » n'est plus un gros mot comme du temps des Chiennes de garde. Il est même devenu un slogan depuis le buzz mondial du texte de la grande écrivaine nigériane Chimamanda Ngozie Adichie « Nous sommes des féministes », repris par Beyoncé et par des petits malins dans la mode. Le héros de « Star Wars » est une héroïne *badass* qui explose tous les garçons au sabre laser et la Rébellion est dirigée par des femmes, la princesse Leia devenue générale en chef. Les héroïnes Disney aussi, de Rebelle à Vaiana, ont bien changé depuis l'époque de Blanche-Neige et la Belle au bois dormant qui attendaient, endormies, le baiser du prince charmant (lequel suscite aujourd'hui des débats passionnés sur le consentement). En France, les librairies ont désormais leur rayon « féminisme ». Virginie Despentes est devenue une superstar, et son « King Kong Théorie », publié en 2006, la bible des

▲ Manifestation contre la violence faite aux femmes, à Bruxelles, en novembre dernier, après le meurtre d'une étudiante.

féministes qu'on lit et relit : une sorte de « Deuxième Sexe », version trash. « On se fait engueuler parce que les hommes ont peur. Comme si on y était pour quelque chose. C'est tout de même épatant, et pour le moins moderne, un dominant qui vient chialer que le dominé n'y met pas assez du sien », écrit-elle. Etonnées, des historiennes et spécialistes du féminisme comme Geneviève Fraisse, Michelle Perrot ou Christiane Bard, jadis bien peu considérées, sont désormais sollicitées par tous les médias. « L'égalité des sexes, le consentement, je m'interroge dessus depuis le début de ma carrière. Mais c'était un sujet discrédité, pas noble », raconte la philosophe Geneviève Fraisse, qui s'amuse de voir tous ses ouvrages réédités.

ON TWEETE, ON FACEBOOKE

La raison de ce tournant ? Avec les réseaux sociaux, la parole a été kidnappée par la base. Et non plus par les « sachants ». C'est sur les réseaux sociaux que part, comme un brasier, #Metoo. Le nombre fait la force, rassure celles qui parlent : elles ne sont pas seules. Même itinéraire pour le débat sur les violences obstétricales, relayées ensuite par les médias, qui montre à quel point le slogan des années 1970 « Mon corps m'appartient » reste actuel. Ou pour la fronde contre la une des « Inrocks » consacrée à Bertrand Cantat, les débats sur le traitement dans les médias des violences conjugales, la polémique autour de la célébra-

tion de Polanski à la Cinémathèque... Bien sûr, on peut aussi s'inquiéter que Twitter devienne un immense tribunal. « *Des dérives, des excès, oui, il y en aura, estime Michelle Perrot. On est sur une ligne de crête.* » En attendant, l'historienne se réjouit de voir l'éclosion de tous ces petits groupes, fédérés par les réseaux sociaux. Comme ces collectifs féministes et antiracistes qui incarnent une notion hier encore réservée au jargon des universités américaines : « l'intersectionnalité » (la convergence des luttes féministes et antiracistes, voir *lexique*).

Françoise Vergès, militante féministe et politologue, se souvient bien des années 1970, où elle militait dans de multiples cercles : « *J'étais déjà intersectionnelle, venant d'Algérie et de La Réunion, tout en étant féministe ! J'allais aux meetings du MLF, mais aussi aux réunions antiracistes, mais ces combats à l'époque ne se mélangeaient pas, je menais ces luttes de façon parallèle. C'était compliqué pour les filles du MLF d'admettre que oui, la réalité d'une femme blanche n'était pas la même que celle d'une femme noire.* » Aujourd'hui, l'universalité à la française, ce totem (et tabou ?) est bousculé de toute part. En témoigne la controverse autour de la nomination de Rokhaya Diallo, militante qui a fait ses armes à Mix-Cité, une association féministe, avant de découvrir l'antiracisme, nommée au CNum (Conseil national du Numérique), puis éjectée... Provoquant une démission collective de la présidente et des autres membres. Un épisode amplement commenté dans la presse internationale. « *Je suis femme, je suis noire, et j'ai une visibilité médiatique. Donc oui, je dérange,* dit-elle. *L'intersectionnalité, c'est pourtant très banal aux Etats-Unis. Le féminisme et l'antiracisme vont de pair là-bas depuis Angela Davis et le Black Power. Regardez aujourd'hui Black Lives Matter, ce sont des filles qui ont porté le mouvement !* »

Dans la nouvelle galaxie féministe, on se moque des institutions, on n'attend pas la bénédiction des ministères, on tweete, on facebooke, on organise des actions chocs, on écrit, on filme, on ouvre sa gueule... Bref, on existe. Et tant mieux s'il y a des dissensions, qu'on s'écharpe sur le voile, sur la prostitution, sur la non-mixité, ça prouve que le mouvement est plus vivant que jamais. « *C'est bien en cela que #Metoo a été reconnu comme un évènement historique par toutes les associations féministes : parce qu'il est un mouvement collectif, spontané, intergénérationnel où toutes les*

LEXIQUE

Féminisme essentialiste ou différentialiste
Les essentialistes proclament le droit à la différence entre les sexes. Elles valorisent

ainsi une « nature féminine » et des spécificités propres aux femmes, qui sont définies comme les antithèses des hommes.
Figure tutélaire : Antoinette Fouque

Féminisme universaliste
Pour les universalistes, la différence biologique ne peut expliquer les différences de comportement. Elles récusent donc l'existence d'une « essentialité » des femmes et réfutent les stéréotypes genrés.
L'identité féminine est, selon elles, une construction culturelle qui découle de pratiques sociales.
Figure tutélaire : Simone de Beauvoir

Féminisme queer ou pro-sexe
Pour lutter contre la domination masculine, les pro-sexe veulent se saisir des pratiques dites « masculines » pour mieux les détourner. Elles

cherchent à dépasser les normes de genre et combattre les oppressions des gays et des lesbiennes. La sexualité et le corps sont un outil de pouvoir (*empowerment*).
Figure tutélaire : Virginie Despentes

Féminisme intersectionnel
Dans ce courant né aux Etats-Unis, la question de l'égalité dépasse la seule question des sexes et vise à intégrer une réflexion plus inclusive qui passe par une convergence des luttes contre toutes les discriminations et les oppressions de sexe, de race, de genre, etc.
Figure tutélaire : Kimberlé Crenshaw

classes, des stars du cinéma à l'ouvrière prolo, sont présentes et se sont reconnues », explique Fatima Benomar, porte-parole des Effronté-es. En 2006, toujours dans « King Kong Théorie », Virginie Despente écrivait : « *Etonnant et salement révélateur la révolution féministe des 70's n'a donné lieu à aucune réorganisation concernant la garde des enfants. [...] Politiquement autant qu'économiquement, nous n'avons pas occupé l'espace public, nous ne nous le sommes pas approprié. [...] Le collectif est resté un mode masculin. Nous manquons d'assurance quant à notre légitimité [...]. Comme si d'autres allaient s'occuper correctement de nos problèmes, et comme si nos préoccupations spécifiques n'étaient pas si importantes. Nous avons tort. Etrangères : on est des sous-titrées.* » Et si avec #Metoo, les femmes avaient cessé d'être « sous-titrées » ? ■

Un dossier à retrouver sur franceinfo

Jeudi 22 février dans le 9h/12h de Marie Bernardeau

avec

L'OBS

franceinfo: